

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2021

CAMPING DE LA FONTAINE – 49 RUE DE LA FONTAINE AUX PELERINS – 35400 SAINT MALO

RÉSERVATION : la réservation n'est définitive, pour les locatifs qu'après réception d'un acompte de 25% du montant de la location (+15€ de frais de dossier uniquement du 03/07 au 27/08), pour les emplacements, qu'après réception d'un acompte de 50€, et envoi d'un courrier de confirmation de la part du camping. Cette somme nous reste acquise de plein droit en cas d'annulation.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Pour les locatifs : le solde doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. A défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation, l'acompte et les frais de dossier ne seront pas remboursés. Pour les emplacements : le solde est à régler le jour de l'arrivée. Les tarifs sont TTC avec un taux de TVA de 10% à l'exception de la taxe de séjour. Taxe de séjour : 0.65€/jour et par personne de + de 18 ans. Redevance de traitement des déchets : 0.30€/jour, par location ou emplacement.

CONDITIONS GÉNÉRALES : Le prix comprend : - Pour les emplacements : la location d'un emplacement délimité pour un camping-car, une tente ou une caravane, l'emplacement pour un véhicule, l'accès aux infrastructures et aux sanitaires. Les emplacements sont limités à 5 personnes maximum. Pour les hébergements : le prix comprend la location de 1 à 6 personnes selon le choix de la location, l'emplacement pour un véhicule (si véhicule supplémentaire : 3€/jour), le gaz, l'eau et l'électricité. Equipements locatifs : vaisselle, micro-ondes, table de cuisson, cafetière, réfrigérateur, télévision, oreillers et couettes. Wifi dans tout le camping (service payant).

Les draps et linge de toilette ne sont pas fournis.

Nous disposons de kits de draps à la location (lit 140x190cm : 10€ & lit 80x190cm : 7€).

Un seul animal domestique est accepté moyennant un supplément (3€/jour) sauf les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories qui ne sont pas autorisés. Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans le lodge et les écolodges. Les animaux ne doivent en aucun cas rester seuls dans le locatif. Le carnet de vaccination doit être à jour. Ils doivent être tenus en laisse. Il sera demandé à leurs propriétaires de les accompagner à l'extérieur du camping pour leurs besoins afin de garantir la propreté du camping.

ARRIVÉES-DÉPARTS : - pour les emplacements : les arrivées s'effectuent entre 14 heures & 20 heures en juillet et août et à partir de 14 heures et jusqu'à la fermeture de l'accueil en dehors de cette période, les départs se font avant 12 heures (tout dépassement d'horaires sera facturé). - pour les locatifs : les arrivées s'effectuent à partir de 16 heures et jusqu'à la fermeture de l'accueil, les départs se font avant 10 heures (tout dépassement d'horaires sera facturé). En cas de retard, prévenir en téléphonant au 02/99/81/62/62.

RETARD – INTERRUPTION DE SEJOUR PAR LE CLIENT : aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

ANNULATION : Toute annulation doit être notifiée par courrier. En cas d'annulation par le client après son acceptation par le camping + de 30 jours avant le début du séjour, le montant de l'acompte sera de plein droit acquis au camping. En cas d'annulation – de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant total du prix du séjour sera de plein droit acquis au camping.

Dans l'hypothèse où le client serait contraint d'annuler intégralement son séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les clients, le camping émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le client déduction faite des frais de dossier et assurances qui resteront acquis au camping. Cet avoir sera valable 6 mois ; il sera remboursable à l'issue de la période de validité.

ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE : En cas de fermeture du camping pendant les dates de séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction d'accueil du public, dans la mesure où le client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au camping, les sommes versées d'avance par le client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement du montant versé (déduction faite des frais de dossier et assurance) dans un délai de un mois à compter de la date de début de séjour prévu.

ASSURANCE ANNULATION : Nous vous proposons une assurance annulation extension COVID-19 équivalent à 3% du montant du séjour. Cette assurance est à souscrire à la réservation. Les conditions sont disponibles sur notre site dans « documents à télécharger » « conditions générales assurance annulation » ou auprès du camping.

CAUTION : pour les locatifs : pour garantir la restitution en bon état du mobilier et des locaux, il est demandé **une caution de 200€** à l'arrivée (incluant la caution de 20€ de la carte magnétique d'accès au camping).

La caution sera restituée en fin de séjour ou bien par courrier dans les 5 jours suivant votre départ, sous déduction éventuelle des frais de remise en état de l'hébergement et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile. Vous vous engagez donc à restituer la location dans un parfait état de propreté.

NETTOYAGE : en cas de malpropreté, la somme de 70€ sera demandée pour les frais de ménage.

ASSURANCES : il appartient au loueur de s'assurer, **le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire, sauf faute avérée.**

PISCINE : la piscine est exclusivement réservée à la clientèle du camping. **Le slip de bain est obligatoire**, les shorts sont interdits.

VISITEURS : tout visiteur devra se présenter à l'accueil et s'acquitter de la redevance de 2€/jour. Le visiteur devra quitter le camping avant 22 heures. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

MEDIATION : Dans le cadre d'un litige avec le camping, vous avez la possibilité d'envoyer un courrier par lettre recommandée avec accusé réception au gestionnaire du camping. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medics par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS – 73 boulevard de Clichy- 75009 PARIS.

IMAGE : Vous autorisez le Camping de la Fontaine à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

Tout client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée et à l'intérieur du camping.